LE LIVRE, AU CŒUR DE LA CULTURE

Plan d'action sur le livre

ENSEMBLE on fait avancer le Québec

Québec

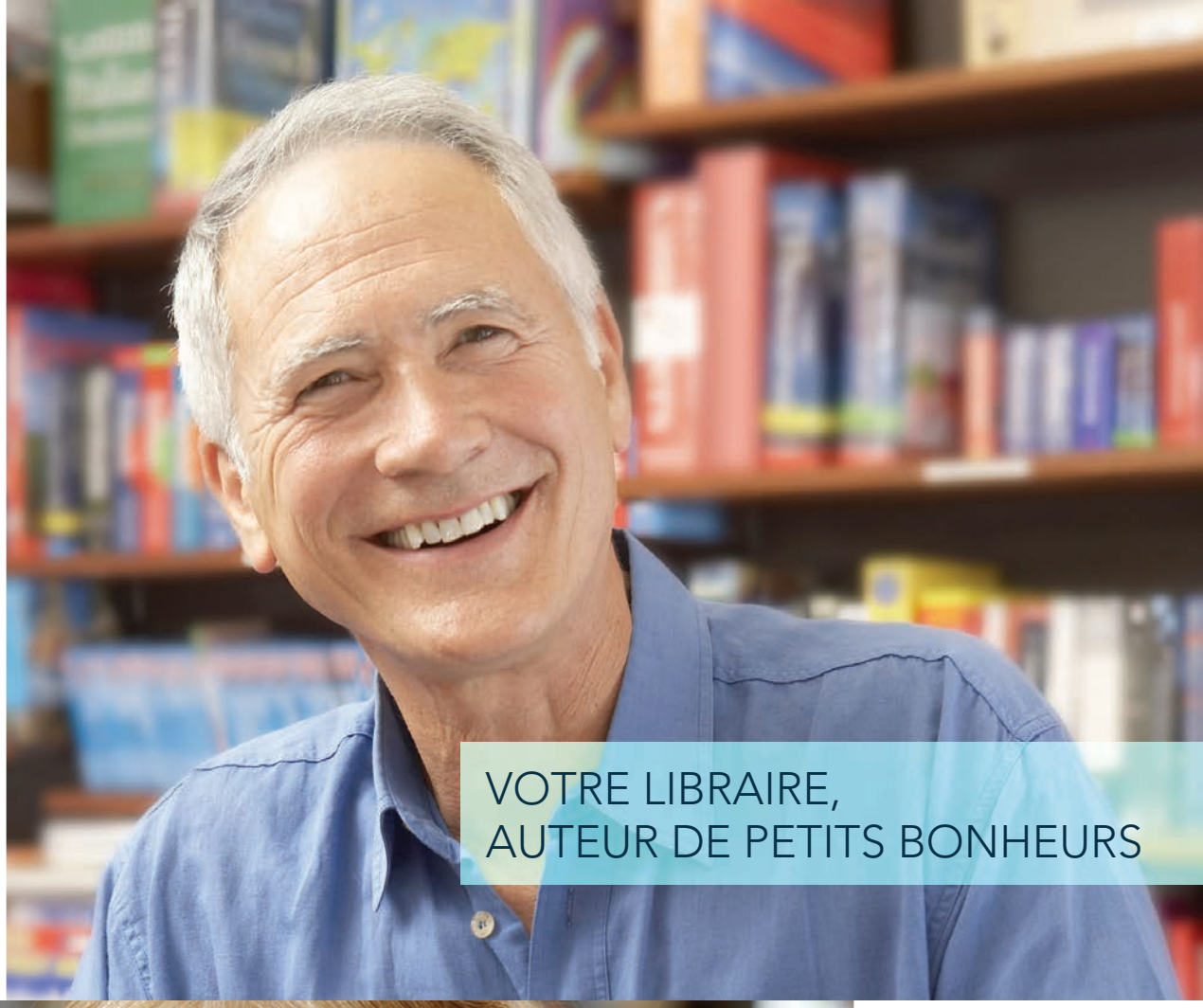

VOTRE LIBRAIRE,
AUTEUR DE PETITS BONHEURS

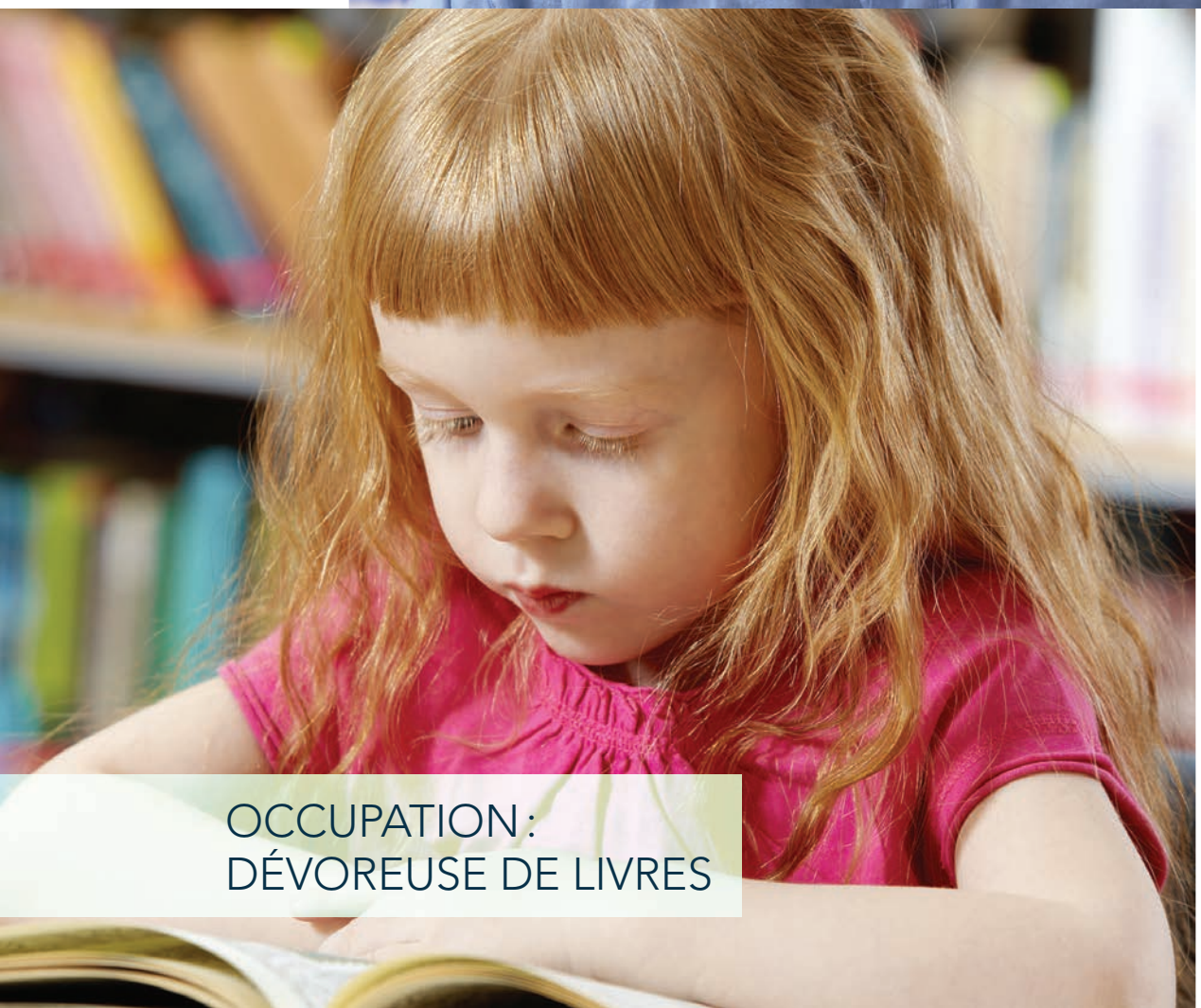

OCCUPATION :
DÉVOREUSE DE LIVRES

MOT DE **LA MINISTRE**

Le livre est au cœur de notre culture et demeure l'outil par excellence pour communiquer, apprendre, partager, s'épanouir, s'évader et s'ouvrir sur le monde. Il permet également aux créateurs québécois de construire cet imaginaire collectif qui rayonne partout sur la planète et qui forge notre identité culturelle.

Ces dernières années, l'industrie du livre a dû relever des défis considérables, notamment en raison de l'essor du numérique et de l'évolution des pratiques de consommation. Il importe donc de poursuivre nos efforts pour soutenir un secteur qui joue un rôle vital dans la santé et l'épanouissement de notre culture et de notre société.

Découlant de consultations avec le milieu du livre tenues par mon adjoint parlementaire, M. Luc Fortin, le Plan d'action sur le livre vise à consolider les librairies agréées, car celles-ci mettent en valeur la richesse et la diversité de la littérature d'ici et d'ailleurs et offrent des services professionnels et personnalisés dont la qualité est appréciée par les clientèles partout au Québec.

Avec les bibliothèques publiques, les librairies agréées du Québec garantissent, dans toutes les régions et sur le Web, l'accès aux livres. Lieux culturels d'importance, ces librairies donnent une voix aux auteurs et révèlent de nouveaux talents, contribuant ainsi à la vitalité de la chaîne québécoise du livre, toujours au bénéfice des lecteurs.

Ce plan d'action a aussi pour objectif de donner une nouvelle impulsion au secteur québécois du livre, qui œuvre à la création, à l'édition et à la diffusion des livres. Pour ce faire, 12 mesures structurantes sont mises en œuvre pour favoriser l'essor du livre, de la littérature québécoise et de la lecture. Grâce au Plan d'action sur le livre annoncé dans le budget du Québec 2015-2016, le gouvernement engage 12,7 M$ sur deux ans, auxquels s'ajoute une aide fiscale de plusieurs millions de dollars par année grâce au crédit d'impôt pour l'édition de livres. L'une des mesures du plan pourrait entraîner un effet de levier escompté de 2 M$ avec les ententes de développement culturel. De plus, le gouvernement entend poursuivre certaines mesures à plus long terme. Ces investissements sont notamment rendus possibles grâce au Plan culturel numérique du Québec.

Le gouvernement, les librairies agréées, les partenaires d'affaires, les acheteurs institutionnels, les consommateurs, tous sont responsables de la réussite du Plan d'action sur le livre.

Hélène David

Ministre de la Culture et des Communications
et ministre responsable de la Protection et
de la Promotion de la langue française

LE LIVRE, **AU CŒUR DE NOS COMMUNAUTÉS,** PARTOUT AU QUÉBEC ET SUR LE WEB

LES LIBRAIRIES AGRÉÉES DU QUÉBEC, TOUTE UNE EXPÉRIENCE, TOUTE UNE EXPERTISE

- En 2014, 184 librairies agréées au Québec
- Services personnalisés de qualité et savoir-faire professionnel des libraires
- Inventaire riche et diversifié de livres québécois et étrangers
- Expérience d'achat unique dans un environnement consacré aux livres et à la lecture
- Lieu de promotion inégalable de la littérature québécoise et de ses créateurs
- Accompagnement pour les acheteurs institutionnels

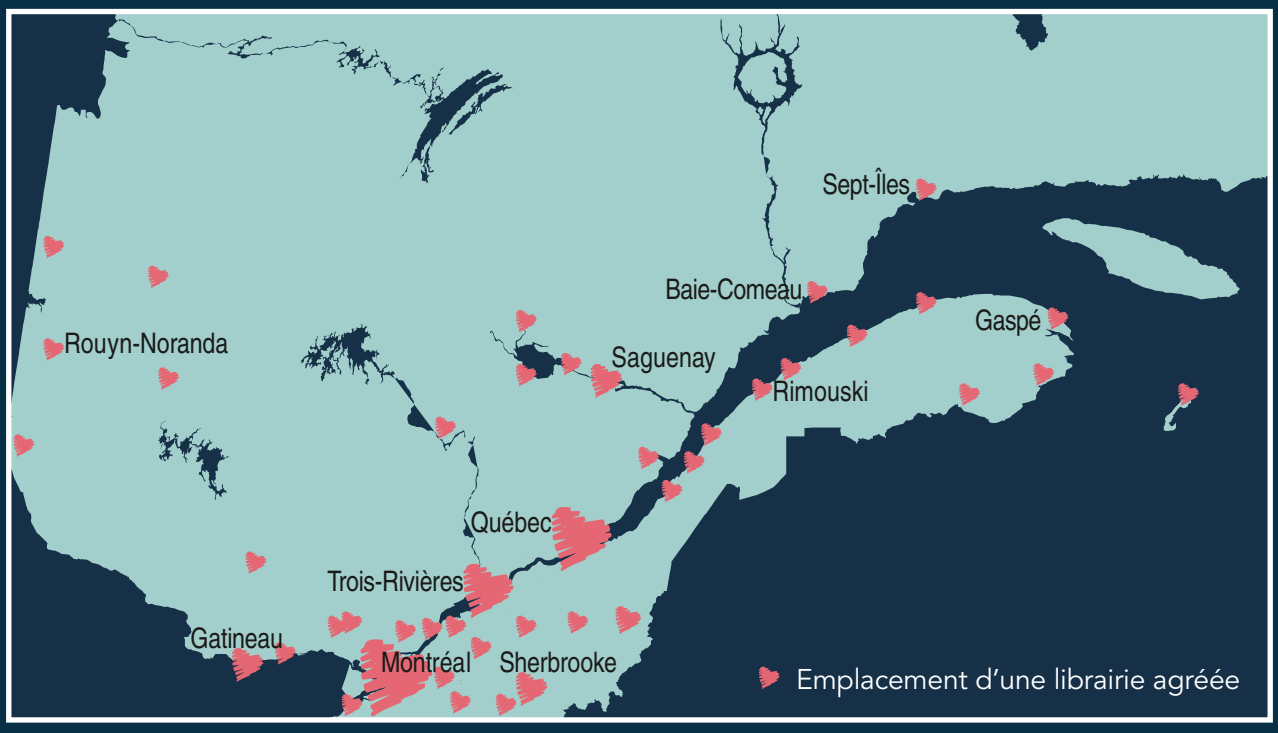

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, ACCESSIBLES ET ACCUEILLANTES

- 1 057 points de services
- 905 municipalités desservies
- Lieu de démocratisation de la culture
- Initiation à la lecture pour les enfants
- Carrefour d'accès à l'information et à la documentation

DÉVELOPPEMENT DU PLAN

AXE 1
FAVORISER L'ACCÈS AU LIVRE ET METTRE EN VALEUR L'ÉDITION QUÉBÉCOISE (5 mesures)

L'accessibilité au livre et la mise en valeur de la littérature québécoise mobilisent l'action gouvernementale, sachant l'importance du livre et de la lecture pour le développement culturel, pour l'accomplissement des citoyens et pour l'affirmation de l'identité québécoise.

AXE 2
OPTIMISER LA PERFORMANCE DES LIBRAIRIES AGRÉÉES DU QUÉBEC (7 mesures)

Le Plan d'action sur le livre poursuit l'objectif de doter les librairies d'outils, de stratégies et de moyens afin qu'elles puissent se réinventer, unir leurs forces, aller au-devant des attentes nouvelles de leurs clients et améliorer leur santé commerciale.

TOTAL DES **INVESTISSEMENTS**

- 12,7 M$ sur deux ans, dont 10,7 M$ sont de nouveaux investissements.
- Effet de levier escompté de 2 M$ sur deux ans avec les ententes de développement culturel.
- Aide fiscale approximative de 10 M$ par année grâce au crédit d'impôt pour l'édition de livres (non incluse dans le 12,7 M$).
- Certains investissements rendus possibles grâce au Plan culturel numérique du Québec.

MESURES	AXE 1 : FAVORISER L'ACCÈS AU LIVRE ET METTRE EN VALEUR L'ÉDITION QUÉBÉCOISE	7 M$/2 ans
1	**Promouvoir les librairies agréées du Québec et la littérature québécoise** - Campagne nationale de promotion - Appui aux activités citoyennes de promotion sur le Web et les médias sociaux › L'activité *Le 12 août, j'achète un livre québécois*, lancée par deux jeunes auteurs québécois en 2014 (Amélie Dubé et Patrice Cazeault), a eu un impact important.	1,2 M$
2	**Accroître la présence d'écrivains québécois dans les librairies agréées partout au Québec** - Rencontres entre les écrivains et leurs lecteurs de tous âges - Activités de lecture - Échanges littéraires	50 k$
3	**Accroître le soutien à la promotion et à l'animation du livre et de la lecture grâce aux ententes de développement culturel** Principalement mais non exclusivement dans les bibliothèques publiques : - Ateliers d'écriture et concours de création littéraire - Heures du conte - Clubs littéraires	2 M$
4	**Accroître le soutien aux bibliothèques publiques pour l'achat de livres imprimés et numériques** - Permet aux citoyens de se procurer gratuitement des livres imprimés et numériques dans leur bibliothèque publique locale. - Permet aussi de poursuivre le développement des collections numériques dans les bibliothèques publiques, le prêt numérique étant en forte croissance au Québec avec 1 600 000 prêts de 2012 à 2015.	3,750 M$
5	**Soutenir l'édition du livre grâce à l'aide fiscale et entreprendre des démarches afin d'alléger la gestion du crédit d'impôt pour l'édition** (valeur approximative de 10 M$ / an, non incluse dans le 7 M$)	

APERÇU DU SOUTIEN DU PORTEFEUILLE DE LA CULTURE	
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS	**Bibliothèques publiques autonomes** - Subventions pour le développement des collections - Plusieurs millions par année en immobilisations (construction, agrandissement, rénovation, réaménagement ou achat d'équipements spécialisés)
	Centre régional de services aux bibliothèques publiques - Soutien au fonctionnement - Plusieurs millions par année en immobilisations (construction, agrandissement, rénovation, réaménagement ou achat d'équipements spécialisés)
	- Prix Athanase-David - Projets internationaux et ententes de coopération - Promotion grâce aux postes à l'étranger - Loisir culturel (projets et organismes) - Formation supérieure (camps artistiques) - Service québécois de traitement documentaire
CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ)	- Subventions aux organismes - Bourses aux écrivains et aux conteurs professionnels - Programme Mécénat Placements Culture pour le livre
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES (SODEC)	- Programme d'aide aux entreprises du livre et de l'édition spécialisée - Programme d'aide aux salons du livre - Mesures fiscales (crédits d'impôt remboursables pour l'édition du livre) - Aide à l'exportation - Activités de financement de la banque d'affaires
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC (BAnQ)	- Fonctionnement et activités

MESURES	AXE 2 : OPTIMISER LA PERFORMANCE DES LIBRAIRIES AGRÉÉES DU QUÉBEC	5,7 M$/2 ans
6	**Soutenir les projets avant-gardistes et innovants en vue d'améliorer l'offre numérique des librairies agréées du Québec** - Appui aux nouvelles idées technologiques et commerciales	350 k$
7	**Promouvoir l'agrément comme sceau de qualité et rehausser les conditions d'agrément pour amener l'ensemble des librairies agréées du Québec à :** - Utiliser un logiciel intégré de gestion. - Faire usage d'équipements bibliographiques et d'information sur les ventes performants. - Être présentes sur une ou des plateformes de vente sur le Web.	1,7 M$
8	**Doter les librairies agréées du Québec d'outils de mesure visant à améliorer leur performance** - Plan d'action comportant des cibles d'amélioration de la rentabilité. - Soutien accru aux outils de la Société de gestion de la Banque de titres de langue française (*Memento* et *Gaspard*) afin que les librairies bénéficient d'outils leur permettant de suivre l'évolution des ventes et des parutions.	825 k$
9	**Favoriser la réalisation de projets collectifs et le regroupement de services dans les librairies agréées du Québec** - Collaborations et mises en commun - Campagnes promotionnelles collectives	2,775 M$
10	**Mener une campagne de sensibilisation auprès des acheteurs institutionnels pour faciliter l'application des obligations légales et réglementaires** - Cette mesure s'adresse aux ministères, aux municipalités, aux bibliothèques publiques, aux écoles, aux commissions scolaires et aux cégeps qui ont l'obligation de s'approvisionner dans les librairies agréées de leur région.	
11	**Adapter les programmes d'aide gouvernementale destinés aux librairies agréées aux nouvelles réalités et les rendre cohérents avec l'esprit du plan d'action**	
12	**Évaluer l'opportunité d'effectuer des modifications réglementaires et législatives en concertation avec le milieu du livre, notamment pour :** - Adapter les inventaires des librairies aux besoins des clientèles (revoir les types de catégories de livres que chaque librairie doit minimalement offrir dans son commerce). - Redéfinir les librairies agréées spécialisées qui se consacrent à une discipline (la gastronomie, les arts visuels, etc.) pour assurer leur vitalité. - Intégrer le livre numérique à la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre, entre autres pour accorder aux librairies agréées l'exclusivité du marché institutionnel pour le livre numérique.	

LE LIVRE, **AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS**

www.mcc.gouv.qc.ca/PlanLivreQC
#LivreQc

Québec